

Saint-Sylvestre

**Règlement graphique
PLAN E : STATIONNEMENT**

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération du Grand Anancy du 19 décembre 2024 arrêtant l'élaboration du PLUI HMB.
La Présidente,
Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:5 000	PROCÉDURES		
	Elaboration du PLUI-HMB arrêté le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2023



- Stationnement**
- Secteur E1
 - Secteur E2
 - Secteur E3
 - Secteur E4
 - Secteur E5
 - Secteur E6

- Zonage**
- Limites de zones

- Bâti**
- bâti dur
 - bâti léger

